



Tous ensemble,
pour un avenir meilleur...

XVII^e congrès, Beauséjour, du 14 au 17 mai 2016

Allocution et rapport
de la présidente provinciale par interim

Chers membres du Comité exécutif provincial,

Chers conseillères et conseillers SCFP,

Distingué-e-s invité-e-s,

Cher-e-s délégué-e-s,

Sylvie,

C'est un grand honneur pour moi de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue au 17^{ième} Congrès du Syndicat des employés-es de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec. Nous sommes choyés d'être dans la belle région syndicale « Montmorency » et au Mont Ste-Anne. Un endroit de villégiature incroyable. C'est également un grand honneur pour moi de présider pour la première fois un Congrès.

Le thème de celui-ci « **Tous ensemble pour un avenir meilleur** » viendra prendre tout son sens au cours de la semaine par les différents échanges. Je tiens à vous souligner que ce Congrès triennal marque également l'anniversaire du 50^{ième} anniversaire de la section locale. La section locale 2000 est venue au monde en décembre 1966, en même temps que d'autres sections locales d'Hydro-Québec qui étaient, à l'époque, éparpillées un peu partout en province, surtout sous différentes instances syndicales dont, pour le 2000, la CSN.

Nous avons par la suite choisi le plus grand syndicat au Canada, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), pour nous aider à guider notre destinée et nous sommes fièrement affiliés à la plus grande centrale syndicale de travailleurs au Québec, la FTQ.

Comme vous pouvez le constater ceci serait probablement le thème du prochain Congrès « + de 50 ans et toujours debout ». Tant qu'il y a des projets, il y a de l'espoir. Cette semaine, nous nous concentrerons sur un seul objectif : réorganiser notre section locale pour avoir un meilleur rapport de solidarité et de force. Nous sommes réunis afin de prendre un temps d'arrêt et échanger sur l'avenir de notre section locale. Échanger sur ce que nous voulons être et ce que nous devons faire, afin d'y arriver. Nous sommes ici pour prendre des décisions bien réfléchies incluant les causes et les conséquences de chacune d'elles. Mieux vaut décider par nous-mêmes que d'être imposé.... c'est une règle de base. Nous aurons donc de forts débats, certains plus forts que d'autres, mais tout ceci dans le respect des opinions de chacun. Gardons en tête le but premier, avoir une pérennité, maintenir une crédibilité et être plus solidaire pour notre section locale.

Nous vous demandons de respecter les règles de procédures, les temps d'interventions et de débattre du sujet que nous avons à ce moment. Ceci facilitera le déroulement de ce Congrès. Nous ne sommes pas ici pour nous enfarger non plus dans les fleurs du tapis, mais chacun a droit à son opinion, c'est primordial.

Tout ce beau Congrès ne serait possible sans le travail acharné de plusieurs personnes. Je tiens ici d'entrée de jeu à remercier Sylvie Robillard, secrétaire générale par intérim, qui a mis ses patins à roulettes surtout depuis les dernières semaines. Je remercie le comité de réorganisation composé de Marjolaine Jalbert (Présidente Matapédia), Alain Desmarais (Président Richelieu), Stéphane Lagacé (Président Annexe) et Carole Chamberland (Présidente Mauricie) accompagné du conseiller SCFP Bruno Tremblay, affecté depuis février dernier à notre section locale à titre d'accompagnateur, ainsi qu'à notre consœur madame Sylvie Pepin, conseillère SCFP, à la retraite qui a initié le projet il y a plus d'un an.

Je tiens également à remercier tous les responsables des comités provinciaux qui vous feront rapport des activités triennales, le Comité exécutif provincial avec qui les discussions de ce projet ont eu lieu. Également, soulignons le travail et la patience de nos employé-e-s de bureau ici présents avec nous. Mesdames Stéphanie Bergeron et Danielle Gauron et messieurs François Olivier Michaud et Frédéric Maitre et celle qui est restée à Montréal pour garder le phare, madame Ginette Lessard. Merci à tout le personnel du Château Mont Ste-Anne de leur accueil très chaleureux, un hôtel syndiqué, tout comme nous.

Plusieurs me diront; Congrès triennal = (3 ans), bien sûr, vous avez raison d'ailleurs ça fait déjà 4 ans que le dernier Congrès a eu lieu. Souvenez-vous que nous avons dû faire une tournée provinciale et faire voter nos membres l'automne dernier afin de reporter le présent Congrès suite au manque de temps, de l'avancement des travaux du projet de la réorganisation et de toute la réécriture des statuts reliés à celui-ci. Nous avons fait un résumé de la situation précaire de la section locale à ce moment à nos membres et nous avons déjà mis la table sur le principe de revoir nos structures et revoir nos façons de faire afin de trouver des pistes d'amélioration financière et protéger la survie de la section locale.

Donc, 4 ans se sont écoulés depuis le dernier Congrès soit en juin 2012 à Bromont. Certains d'entre vous y étaient. Nous nous souvenons tous de l'ardeur des débats sur la nouvelle réorganisation proposée. Certains de nos enjeux financiers avaient même été exposés par le secrétaire général de l'époque, monsieur Guy Poirier.

Bon je ne reviendrai pas sur tout le Congrès de 2012, mais nous ne pouvons passer sous silence que nous y étions afin de revoir une structure syndicale optimisée et tenter de nous assurer un avenir. Le projet a été débattu avec de fortes divergences d'opinions, mais la démocratie a fait en sorte que nous nous sommes retrouvés à la case départ, car la résolution principale a été rejetée. Nous pourrions chercher à qui est donc la faute ? Mais lorsque la démocratie parle et que la solution n'est pas retenue, nous devons relever nos manches et refaire nos plans afin d'arriver ensemble à une solution satisfaisante pour tous. Nous apprenons des erreurs passées afin de **construire un avenir meilleur**.

Retour sur les 3 dernières années

Depuis les trois dernières années, ne soyez sans crainte, nous ne sommes pas restés les bras croisés et les pieds sur la bavette du poêle. Souvenez-vous des relations de travail très houleuses que nous vivions avec l'employeur depuis quelques années auparavant. Un employeur engagé dans une course sans fin en mode d'efficacité. Une efficacité qui est souvent reliée principalement à nos emplois de bureau, il se sert également de différents moyens pour nous éliminer du paysage. Nous partions d'une relation de travail presque absente, une relation de confiance rompue, une communication effacée. Un contexte politique et économique qui ne jouait aucunement en notre faveur. Nous partions donc comme on dit, de très loin. Nous avons dû ouvrir petit à petit une porte d'entrée afin d'être en mesure de reprendre les discussions en premier lieu. Des discussions et des rencontres, nous en avons eu. Tout un travail syndical a été fait afin de remonter la pente abrupte à laquelle nous faisons face et ce travail, nous l'avons fait ensemble. Donnons-nous l'honneur qui nous revient, car sans tous les efforts et la volonté que nous avons mis, nous n'y serions pas aujourd'hui.

Simple petit rappel concernant un discours déjà entendu de la part d'un certain dirigeant « *Ils seront moins de 2000 au 2000* ». Mais nous n'avons pas la tête dans le sable non plus, nous étions dans une chute descendante sans fin des emplois, une perte de membres remarquable. Je vous donne un ordre de grandeur plus de 1500 emplois ont été abolis depuis les quatre dernières années au 2000 et près de 2000 depuis 2010. Les changements techniques et technologies sont en majeure partie responsables de ces pertes d'emplois.

- **Tous les emplois d'agents de services (234 emplois)**

L'ensemble des tâches a été saupoudré dans différents emplois au 957. Ce qui nous rend la vie difficile quant au recours de l'article 39 du Code du travail.

- **Les emplois de relève de compteurs (près de 800 emplois)**

Malgré tous les efforts de mobilisation de la section locale envers ses membres et malgré tous les recours juridiques encourus par la section locale qui ont eu de grands impacts financiers, la régie de l'énergie donne raison à l'employeur et procède à l'accord dans le projet d'installation des compteurs. L'employeur a donc recours à la sous-traitance et aux effectifs de l'unité 1500. Nous sommes écartés du projet! Suite à de longues discussions avec l'employeur de 2013 à 2014 et surtout grâce à la grande collaboration de l'unité syndicale 1500, nous intégrons le projet en créant des postes agents releveurs classe 3 pour plus de 60 personnes en province et mettons fin à la sous-traitance dans ce projet. Depuis ce temps, nous avons fait le passage de tous les releveurs de classe 2 en agents releveurs de classe 3. Ce qui a un impact sur la masse salariale de la section locale.

- **Commandes d'efficience gouvernementale Fermeture de Gentilly 2**

- **Commandes d'efficience supplémentaire Bureaucratie (416 emplois)**

Perte d'emplois dans le domaine administratif (classe 3 à 5)

- **Abolition de tous les postes causés par les départs à la retraite ou un mouvement à d'autres postes.**

Nous pourrions vous en parler longuement, ce qu'il faut retenir une perte d'emploi = une perte financière en matière de cotisations pour la section locale. Plus tard, la secrétaire générale vous dressera un portrait plus approfondi de la situation réelle en termes d'effectifs versus la situation des budgets de la section locale.

Mais gardez en tête que toutes ses pertes valent à ce jour 1,6 million et plus de revenus perdus.

Renouvellement de la convention collective.

Printemps 2013, une tournée provinciale est faite afin d'obtenir un mandat de négociation de la convention collective de façon anticipée. Fort taux de participation et belle mobilisation. Nos membres sont conscients qu'à l'époque, nous étions sous un gouvernement minoritaire (PQ). Un gouvernement qui a commencé sur les chapeaux de roues en fermant la centrale Gentilly 2 et en demandant des pistes d'efficience dans la bureaucratie d'Hydro-Québec. Ça ne nous mettait pas l'eau à la bouche croyez moi. Une négociation qui s'est déroulée tout un été où nous discutons des principaux aspects de la convention soit le régime de retraite, les salaires et les avantages sociaux.

Malgré la longue teneur des discussions, nous concluons une entente, à l'automne 2013, juste avant le changement de gouvernement qui revient en mode Libéral. Nous avons donc une base solide en termes de conditions de travail, mais nous devons encore penser à remonter la pente afin d'entamer les relations de travail avec l'employeur. Nous avons donc seulement qu'un engagement de discussions avec Hydro... aucun gain de postes n'était sur la table à ce moment... qu'un simple bout de papier où tout restait à construire. Ce bout de papier nous permettait de débiter les discussions, mais ne garantissait aucunement des résultats ou des gains. Le Comité exécutif provincial a donc décidé de foncer, de mettre tous les efforts nécessaires à reprendre les discussions ce qui a mené, bien sûr, à de longues négociations dans tous les domaines d'emplois avec l'employeur.

Du travail, nous n'en avons pas manqué, nous avons donc créé plusieurs tables d'emplois (*distribution, immobilier, acquisition, CSP, relocalisation des excédentaires*) et j'en passe. Nous avons donc tenté de trouver des solutions de part et d'autre à nos problématiques respectives qui perduraient depuis des années. Nous avons tranquillement rebâti un réseau de communication avec l'employeur qui nous a redonné notre droit de négociation qui avait été bafoué depuis longtemps et un rapport de force qui reprenait sa place. Ces deux éléments associés nous ont permis de faire des ententes réfléchies et surtout négociées dans le meilleur intérêt des membres que nous représentons.

Quelques faits saillants :

- 2014 à aujourd'hui : plus de 400 postes affichés malgré le contexte de gel de la masse salariale;
- la révision à la hausse de plusieurs emplois (ex : dessinateurs de classe 5 passage à la classe 6, inspecteur mesurage subtilisation, releveur de compteurs de classe 2 passage à agent releveur de classe 3 etc.);
- un cheminement de carrière en centre d'appels, 110 postes de classe 7 à 10 affichés en 2015;
- permanentisation directe en centre d'appels de plus du tiers des temporaires de la section locale (114 personnes);
- relocalisation de plus de 450 excédentaires sans déménagement à plus de 48 km;
- plusieurs cheminements de carrière dans les différentes divisions d'Hydro-Québec (acquisition, immobilier, etc.) afin de préserver nos emplois au détriment des autres sections locales;
- rapatriement de la sous-traitance dans divers emplois (localisation de câbles Promark, et plusieurs sous contactant au support WEB en centre d'appels);
- rapatriement de tâches dédiées à d'autres accréditations.

Nous pourrions en parler longuement, mais nous aurons la chance, au courant de la semaine, d'échanger avec vous de ces différents enjeux en termes d'emploi.

Chacune des ententes a fait l'objet de discussions au préalable avec les membres du Comité exécutif provincial et ces ententes ont été présentées à nos membres en tournée d'assemblée générale qui, soit dit en passant, ont eu un fort taux d'acceptabilité. Chacun a exercé son droit de vote. La règle du consensus est une grande valeur syndicale et c'est dans ce mode que nous devons poursuivre.

Chacun de vos représentants occupe un rôle régional et provincial lorsque des décisions doivent être prises, elles se doivent d'être prises pour l'ensemble des membres que nous représentons et non dans l'intérêt simplement de la région qui est représentée.

Nous ne pouvons passer sous silence que tout ce travail de négociation constante à un coût pour la section locale. Malgré tous les efforts déployés afin d'obtenir de l'employeur des compensations monétaires en période de négociation, tout ceci ne venait pas englober tous les frais encourus de cette négociation. Tout n'est pas parfait, nous l'admettons, mais rien ne le sera jamais. Il reste encore bien du travail à faire et comme dans la chanson « et c'est pas fini, ce n'est qu'un début ». « Rome ne s'est pas faite en un jour », mais l'ennemi peut le défaire en peu de temps.

Afin de maintenir le cap sur ce qui est déjà fait et voir vers un meilleur futur, nous devons nous serrer les coudes et faire preuve de solidarité et surtout, nous armer de ressources afin d'avoir un rapport de force face à l'employeur. Nous devons avoir une structure syndicale solide, bien défendre les droits de nos membres et nous armer financièrement afin de faire face à tous les combats qui pourraient survenir dans le futur. L'ennemi n'est pas ici dans la salle ou sur la tribune, mais bien, sur la colline parlementaire. De là-haut il nous guette afin de mieux nous museler avec ses différents moyens et ses marionnettes.

Ne pas oublier, la venue du nouveau PDG, monsieur Éric Martel, depuis juillet dernier dans l'entreprise. Un PDG axé sur l'image de l'entreprise face à la population; le service à la clientèle avant tout. Cette image et ce service, ce sont nos membres qui lui donneront, mais ce seront eux les premiers qui en écoperont lorsque viendra le temps de baisser les conditions de travail pour faire plaisir à la population. Tout un défi nous attend aux prochaines négociations... Soyons prêts.

Monsieur Martel est entraîné par un vent de multiples projets et objectifs audacieux, il est déterminé par tous les moyens réalistes ou pas d'y arriver. Soyez sans crainte, nous avons eu notre tribune afin de lui expliquer et surtout lui faire bien comprendre que sans la participation des syndicats de l'entreprise et de nos membres, il ne pouvait y arriver seul. Maintenant vient le vent du sentiment d'appartenance, de la satisfaction à la clientèle, augmentation de la rentabilité, encore un vent d'ouest qui nous siffle les oreilles... c'est quoi ça... un discours déjà entendu. Un employeur qui nous en demandera encore plus, car son actionnaire principal, le gouvernement, lui en demande aussi à son tour.

Nous lui avons également signifié que le changement d'orientation marqué par son arrivée doit se faire plus en douceur. Nous avons été bousculés et nous dirions même menacer à la sous-traitance lors du premier projet mis de l'avant sous son règne. Nous devons prendre le temps de cheminer et de faire cheminer nos membres lors d'un changement si important de nos conditions de travail... ça s'appelle... Le droit à la libre négociation.

Soyons fiers de tout le travail effectué en si peu de temps, fier d'avoir rétabli un pont solide en termes de communication et de la négociation avec l'employeur. Sans ces deux principes, rien n'est possible. N'oublions pas que tout cela est encore fragile, mais sur la bonne voie. Donc, par cette tribune, je tiens à remercier tous les gens de près ou de loin qui ont participé activement à ces merveilleuses réalisations, un projet de négociation, disons-le, qui peut aujourd'hui porter le titre de **victoire**.

Merci aux membres du Comité exécutif provincial pour vos nombreux efforts, vos échanges ardu et constructifs, merci à nos conseillers du SFCP qui nous ont supportés et conseillés, jour après jour tout au long de ce beau périple de négociation, merci à nos comités provinciaux qui nous ont supportés parfois in extremis lorsque le temps nous manquait afin d'obtenir l'information dont nous avons besoin. Merci à nos confrères des autres sections locales également avec qui nous partageons nos expériences syndicales et qui nous appuient dans nos combats, ils seront parmi nous cette semaine, monsieur Richard Perreault, président depuis plus de 17 ans au 1500, Benoit Bouchard, président du 4250 et représentant secteur Énergie au bureau du SFCP ainsi que monsieur Michel Drapeau, président du 957 qui ne peut malheureusement être avec nous puisqu'il est en vacances.

Nous sommes une grande section locale du SFCP-Québec, un grand SYNDICAT. Soyons fiers de notre passé et pensons à notre avenir.

Parlons de relève syndicale :

Parlons de la relève, parlons de la vie syndicale.

Nous avons vécu, depuis les dernières années, bien des bouleversements dans nos structures syndicales (officiers syndicaux qui ont quitté à la retraite, démission, etc.). Nous pourrions nous laisser entraîner dans des histoires rocambolesques ou même des histoires de Facebook où pas plus un que l'autre n'a tort ou raison. Changements multiples d'officiers, changement de mentalité et fortes divergences d'opinions surtout autour des décisions, tout ceci est un cocktail Molotov et déstabilise la fonction décisionnelle de la section locale.

Par expérience, l'employeur gagne du terrain pendant ce temps. Les nombreux départs à la retraite, nous en soulignerons quelques-uns cette semaine, entraînent également une grande perte d'expertise syndicale, mais ils ont droit à leur retraite et croyez-moi, elle est bien méritée. Donc, sans nécessairement vivre au passé, nous ne devons pas oublier que nos acquis ont été négociés par des gens impliqués et militants et parfois par des batailles qui ont donné des résultats dont nous bénéficions encore aujourd'hui. Nous devons nous impliquer et nous devons faire valoir nos droits afin de maintenir des emplois de bonne qualité partout en province et assurer que notre relève en bénéficie aussi à son tour. Il est donc primordial de revoir nos façons de faire et nos structures afin de stabiliser cet aspect précieux d'un Syndicat solide. S'adapter à notre réalité

d'aujourd'hui, à nos besoins et penser une fois de plus, aux droits de nos membres et aux services auxquels ils ont entièrement droit.

Nous devons donc préparer la relève, une relève engagée et compétente afin de faire face à l'employeur et ses nombreuses stratégies. Nous devons également prendre soin de notre structure expérimentée qui est en place afin de maintenir un bon niveau d'expertise syndicale. Lorsqu'on s'engage dans le Syndicat, ça ne signifie pas toujours une libération! Une libération engendre des coûts sérieux et le travail rattaché doit en valoir la chandelle, car après tout, ce sont les membres qui paient cette libération.

Le travail syndical est plus souvent une passion qu'une libération, sans compter nos heures.

Cette semaine, nous aurons un grand projet ensemble. Dès demain, le comité de réorganisation, accompagné du conseiller au dossier, fera la présentation de la nouvelle structure et des statuts s'y rattachant. Nous avons déjà débattu de ce projet en Comité exécutif provincial et nous sommes très conscients qu'il n'est pas parfait. Maintenant, il est à vous d'exercer votre droit d'opinion et tout ceci dans le respect de chacun. Nous prendrons le temps nécessaire afin que tous puissent en avoir la meilleure compréhension possible et d'en arriver, espérons-le, à un consensus satisfaisant pour nous et les membres que nous représentons.

Ce sera un vent nouveau... un revirement marquant pour la section locale. Toujours dans le but d'assurer la pérennité de celle-ci pour de nombreuses années à venir. Nous sommes donc privilégiés de prendre une grande décision pour notre Syndicat.

En conclusion, je vous souhaite à tous de bons échanges et une semaine remplie d'expériences inoubliables.

Partons ensemble pour un avenir meilleur.

Bon Congrès!

Nancy Rail
Présidente
NR/dg (574)